

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Enghien-les-Bains

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21950210100013

Ville : Enghien les bains

Code Postal : 95880

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://Marches.maximilien.fr>

Identifiant interne de la consultation : 95 210 89 ST 25-020

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Achats publics d'Enghien-Les-Bains

Adresse mail du contact : Marchepublic@enghien95.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 134284545

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : - Les références obtenues auprès de collectivités publiques pour des services similaires au cours des trois dernières années, indiquant le montant et le contenu des prestations, la date et le destinataire.

Ces références devront être présentées à l'appui de certificats de capacité du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat précisant les coordonnées téléphoniques d'un interlocuteur représentant le donneur d'ordre.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 11 juillet 2025 à 17 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Le prix (40 %)
- Créativité et originalité de la programmation, harmonie visuelle et acoustique et esthétisme des projections (55 %)
- Moyens techniques et modalités d'astreinte en cas de dysfonctionnement des moyens de diffusion informatique (5 %)

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Spectacle son et lumière avec images animées sur façade de bâtiment

Code CPV principal

Descripteur principal : 92140000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la Ville souhaite procéder à des projections visuelles et sonores en extérieur et sur bâtiments

Lieu principal d'exécution du marché : Façade de l'Hôtel de Ville et façade de l'Eglise Saint Joseph, 95880 Enghien-les-bains

Durée du marché (en mois) : 5

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Lots

Description du lot : Le spectacle doit être enfantin, féérique, magique avec l'esprit de Noël

Code CPV principal : 92140000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Façade de l'Hôtel de ville

Description du lot : Le spectacle doit être onirique, élégant, raffiné et l'architecture du bâtiment doit être mise en

valeur

Code CPV principal : 92140000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Façade de l'Eglise Saint-Joseph

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent marché est lancé selon la procédure adaptée.

La proposition de variantes est autorisée pour tous les lots du marché. L'offre en variante doit obligatoirement être accompagnée de l'offre de base. Les variantes doivent respecter les exigences minimales suivantes : les façades (Hôtel-de-Ville et église), ainsi que la période des projections. Les candidats doivent présenter une proposition entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique du 1er avril 2019, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité, ni mise en concurrence.

La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

Conformément aux dispositions de l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique, dans le cas où les offres lui conviennent, la Collectivité se réserve le droit de ne pas négocier. Dans le cas contraire, la Collectivité négociera avec les candidats les mieux classés au stade d'une première analyse des offres sur la base des critères de jugement des offres.

Durée du marché : de la notification au 5 janvier 2026

Le candidat devra transmettre :

- L'acte d'engagement dûment complété ;
- Pour chaque Lot : la décomposition des prix forfaitaires comportant a minima les informations suivantes :
 - * Le coût de création des images
 - * Le coût de la bande son
 - * Les frais de déplacement
- Un mémoire technique des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de sa mission.

Ce document devra comporter :

- * Le descriptif sommaire des deux projections proposées par bâtiment sous forme de roughs, de story board, de photomontage, de vidéo, ou de tout autre moyen permettant de juger de la créativité, de l'originalité de la programmation, de l'harmonie visuelle et acoustique, de l'esthétisme des projections ;
- * Le descriptif des moyens de diffusions informatiques et synoptiques techniques mis en oeuvre, automatisation de l'allumage et de l'extinction des serveurs vidéo et son de 17h30 à 01h00 tous les jours, mise en boucle des médias ;
- * Les modalités d'astreinte en cas de dysfonctionnement des moyens de diffusions informatiques à la charge du prestataire (moyens humains, moyens matériels, délais de déplacement) ;

Dossier de consultation et remise des offres :

Le dossier de consultation des entreprises n'est pas disponible au format papier.

- La remise des offres par voie électronique est obligatoire. La remise par voie postale ou en mains propres est interdite. La plateforme dématérialisation est www.maximilien.fr
- Le candidat peut transmettre son offre, à titre de copie sauvegarde, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie doit être transmise sous pli scellé et doit comporter la mention « copie de sauvegarde ». La copie sur support physique électronique doit être revêtu de la signature électronique. La copie de sauvegarde doit être transmise dans les délais impartis pour la remise des offres.

Les conditions d'ouverture de la copie de sauvegarde sont fixées par l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Organe chargé des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

02-04 boulevard de l'Hautil 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tel : 0130173400 - Fax : 0130173459

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

URL : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Introduction des recours

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 Boulevard de l'Hautil 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : 0130173400 - Fax : 0130173459

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

URL : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis : 16/06/2025

Mots clés: Événementiel Prestations de services Spectacle